



Municipalité de la Paroisse St-Roch-de Mékinac  
1216 Rue Principale  
St-Roch-de-Mékinac, Qc.G0X 2E0  
Tél. : (819) 646-5635  
Courriel : [st-roch@regionmekinac.com](mailto:st-roch@regionmekinac.com)  
[www.strochdemekinac.com](http://www.strochdemekinac.com)

PROVINCE DE QUEBEC  
MRC DE MÉKINAC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE ST-ROCH-DE-MÉKINAC

**AVIS PUBLIC**  
**PUBLICATION DU RÈGLEMENT NO 021-2021**

**CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX DE  
LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC**

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

**QUE**, le conseil de cette municipalité a adopté le 1<sup>er</sup> septembre 2021, le règlement no 021-2021, règlement relatif à « **Aux ententes relatives à des travaux municipaux de la municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac** »;

**QU'UNE** copie de ce règlement est déposée au bureau de la municipalité où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Le règlement no 021-2021 entre en vigueur à la date de la présente publication.

Donné à St-Roch-de-Mékinac  
Ce 26<sup>e</sup> jour de janvier 2022.

  
Sylvie Genois  
Secrétaire-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée Sylvie Genois, greffière-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessous conformément à la loi, le 26<sup>e</sup> jour de janvier 2022.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 26<sup>e</sup> jour janvier 2022.

  
Sylvie Genois  
Greffière-trésorière